
EVALUATION FINALE D'IMPACT

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION DE MATAM A TRAVERS LES ENERGIES RENOUVELABLES (PADAMER)

Termes de Références (TdR)

OCTOBRE 2021

Green Cross Italia ets con pg

Via dei Gracchi, 187 - 00192 Roma

www.greencross.it - info@greencross.it

tel. (+39) 06.3600.4300 - fax (+39) 06.3600.4364

Organizzazione Non Governativa

Ente del Terzo Settore con Personalità Giuridica n. 1129/2016

P.Iva 05615621009 - C.F. 97153190588 - Cciaa Roma REA 1144645

Green Cross International Network

Argentina, Australia, Bielorussia, Bolivia, Brasile, Burkina Faso, Canada, Corea, Costa d'Avorio, Danimarca, Francia, Ghana, Giappone, Italia, Paesi Bassi, Polonia, Repubblica Ceca, Russia, Spagna, Sri Lanka, Stati Uniti, Svezia, Svizzera, Swaziland, Ucraina, Ungheria – *Info center* Taiwan
Altri Paesi d'intervento: Cina, Kenya, Kirghizistan, Messico, Moldova, Paraguay, Repubblica Democratica del Congo, Senegal, Tagikistan, Uruguay, Vietnam

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de ses activités dans l'axe nord du Sénégal, l'ONG Green Cross Italia (GCIT) met en œuvre le Projet PADAMER – Projet d'Appui au Développement Agricole de la Région de Matam à travers les Energies Renouvelables. Ce projet s'inscrit dans un ensemble de projets pilotes axés sur les énergies renouvelables financés par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), dans le cadre de son programme dénommé « Programme Energies Durables » (PED).

Au niveau de la région, le projet est implémenté dans deux sites, respectivement dans les départements de Kanel et Matam et se traduit, au-delà de l'accompagnement des bénéficiaires au développement de leurs activités agricoles sous différentes formes (en termes d'intrants, appui technique, renforcement organisationnel, etc.), par l'installation de chambres froides solaires. **Ces dernières constituent le cœur du projet et devraient contribuer à réduire considérablement les pertes post-récoltes et aider à améliorer les revenus des bénéficiaires** grâce à une meilleure adaptation aux fluctuations du marché (incitant souvent au bradage des récoltes ayant inondé le marché exacerbé par l'absence d'infrastructures dédiées à la conservation), mais aussi par le biais d'une offre de services aux tiers pour la conservation de leurs produits.

Presque arrivé à la fin d'exécution de la phase pilote du projet, Green Cross Italia, de concert avec le bailleur et les différentes parties prenantes, lance cet appel à candidature pour l'évaluation finale du projet PADAMER. Ainsi, Les présents TDR, ambitionnent de décrire les conditions et modalités de la conduite de tout le processus s'y afférant.

2. PRESENTATION DU MANDATAIRE

Green Cross Italia (GCIT) est une ONG italienne née de l'ONG environnementaliste internationale Green Cross International, créée par Mikhail Gorbatchev en 1992. Active et reconnue au Sénégal depuis 2013, GCIT fait du développement rural à travers l'utilisation des énergies renouvelables (solaire) et du renforcement des groupes vulnérables (jeunes et femmes) son cœur de métier.

Active depuis sa création dans les Régions de Matam et Saint-Louis, par le biais de ses projets, GCIT a depuis lors récupéré et exploité environ 100 hectares de terres cultivables, installé plusieurs systèmes photovoltaïques pour une puissance total de 200 kw et des dizaines de kilomètres de canalisation qui ont bénéficié à environ 7.000 personnes, principalement femmes, organisées sous formes de petites coopératives agricoles et réparties sur neuf villages des deux régions

3. CHAMP DE L'EVALUATION

Le projet PADAMER, est articulé autour d'un objectif général qui vise **l'amélioration des revenus générés par la vente de produits agricoles locaux pour les bénéficiaires du projet, grâce à l'application des technologies de froid solaire pour la phase de conservation des matières premières.**

De manière spécifique, il ambitionne :

- **OBS 1** : d'augmenter la vente des produits agricoles locaux ;
- **OBS 2** : de diminuer les pertes de productions agricoles ;
- **OBS 3** : de créer les préconditions pour la rentabilité économique du système mis en place (chambres froides) à long terme.

Ainsi, la gestion et la mise en valeur des chambres froides, constituent l'épine dorsale du projet. En tant que projet pilote, il est attendu de cet évaluation une analyse critique, complète et exhaustive des stratégies mises en œuvre, du niveau d'atteinte des résultats, des contraintes, des potentialités et surtout des leçons apprises. Elle devra faire le bilan des différents axes d'intervention.

4. OBJET ET CRITERES DE L'EVALUATION

L'objectif de l'évaluation finale est de procéder au bilan de l'atteinte des résultats et des objectifs poursuivis par le projet (en termes d'effets/d'impacts), de tirer les leçons de sa mise en œuvre, de capitaliser les acquis, et éventuellement d'orienter le développement des initiatives futures relatives à l'installation de chambres froides particulièrement en zone rurale. Elle devra permettre d'apprécier la cohérence globale du projet, tenant compte des ressources (matériel, humaines et financières) et surtout du contexte.

Par ailleurs, il faut noter que dans le cadre de cette évaluation les critères indispensables à prendre en compte dans l'analyse (le consultant est libre d'en intégrer d'autres jugés pertinents), sont la **pertinence**, **l'efficacité**, **l'impact** et la **viabilité**.

L'évaluation de la **pertinence** passera par une analyse de l'adéquation de l'intervention comparativement à la problématique de départ et aux objectifs du projet. Elle prendra également en compte la dimension ciblage et le contexte ayant conduit aux choix des sites, de même que les stratégies de mise en œuvre.

L'évaluation de **l'efficacité**, cherche à mesurer le degré d'atteinte des résultats, de réalisation de l'objectif en fonction du contexte et des moyens disponibles, en appréciant la qualité technique des activités, les méthodes et les approches utilisées. Il s'agira également de voir l'attitude, aussi bien de l'équipe projet que des bénéficiaires, face à des difficultés survenues pendant la mise en œuvre ou des situations imprévues. A cet effet y a-t-il des résultats imprévus atteints ?

L'impact: il s'agira de démontrer les impacts du projet sur les populations cibles, notamment en ce qui concerne les impacts économiques sur les ménages, les impacts sociaux, environnementaux et sur leur dynamique organisationnelle. Tout en appréciant les effets positifs et négatifs à court terme et une perspective à long terme au niveau des sites d'intervention et des groupes cibles en particulier.

Quant à la **viabilité**, elle revêt un intérêt particulier dans le cadre de cette évaluation, non seulement au regard du caractère pilote de ce projet, mais aussi en termes de perspectives (duplicabilité, mise à l'échelle). Il s'agira de voir dans quelles conditions les bases d'une gestion des chambres froides en toute autonomie par les organisations bénéficiaires ont été atteintes. Elle mesure ainsi le degré

d'implication et d'appropriation du projet par les bénéficiaires, Les capacités institutionnelles de ces dernières sont-elles sensiblement améliorées ?

5. METHODOLOGIE

L'équipe d'évaluation devra privilégier une approche participative et inclusive afin de recueillir les avis de l'ensemble des catégories d'acteurs impliquées dans la mise en œuvre du projet. A cet effet, l'équipe de projet mettra à disposition toute la documentation nécessaire générée dans le cadre de PADAMER (document projet, plan de travail, rapports d'activités, manuel suivi-évaluation etc.).

6. LIVRABLES

L'équipe d'évaluation doit s'assurer de la mise à disposition de :

- La méthodologie mise à jour et les outils de collecte d'informations (questionnaires, guides d'entretiens, etc.);
- Un rapport intermédiaire de l'étude, comprenant le déroulement et l'état d'avancement des enquêtes, leurs résultats, etc. ;
- Un rapport complet d'évaluation du projet en version électronique;
- Un résumé exécutif de six pages maximum présentant les principales conclusions et recommandations de l'évaluation;
- un document PowerPoint synthétisant l'étude ;
- les données brutes collectées, les outils d'analyse et autres documents non inclus dans les annexes du rapport.

Le rapport final devra suivre la structure suivante :

0. Résumé exécutif (max 6 pages)

1. Introduction

- Contexte et objectifs de l'évaluation
- Questions principales et critères de l'évaluation

2. Description, résumé de l'intervention évaluée, avec une référence particulière aux enjeux autour de l'installation des chambres froides

3. Méthodologie utilisée pour l'évaluation :

- Méthodologie et techniques appliqués ;
- Limitations de l'étude réalisée

4. Analyse et interprétation des informations recueillies et des preuves autour des questions préalablement établies par l'équipe d'évaluation (questions d'évaluation définies)
5. Conclusions de l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation établis
6. Les leçons apprises à tirer des conclusions générales et qui peuvent orienter des interventions futures
7. Les recommandations découlant de l'évaluation
8. Annexes

7. PROFIL ET QUALIFICATIONS REQUISES

La personne / le consultant principal de la structure chargée de la réalisation de l'étude devra répondre aux critères suivants :

- Niveau universitaire bac+5 en économie du développement ou en gestion de projet, science sociale, agroéconomie ou tout autre diplôme jugé pertinent en rapport avec l'objet de la présente étude ;
- Au moins 5 ans d'expérience en matière de recherche quantitative et qualitative, de préférence participative, et un « background » en évaluation de projets et programmes, appuyées d'attestation de bonne exécution ;
- Expérience et bonne maîtrise des approches et outils de l'évaluation de projet ;
- Connaissances techniques dans le domaine du développement agricole ;
- Avoir une très bonne capacité rédactionnelle, un grand esprit d'initiative, d'adaptation et d'autonomie ;
- Être disponible pour conduire la mission pendant la période indiquée ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français (parlé et écrit) et une bonne connaissance du wolof et du pulaar (parlés) ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques.

8. CRITERES DE SELECTION

Le choix parmi les offres reçues sera effectué par la coordination de projet en suivant le principe d'économicité, efficacité et meilleur rapport qualité/prix. De manière générale, donc, le choix sera porté sur l'offre la plus avantageuse, sauf pour des raisons qualitatives.

9. DUREE DE LA MISSION

La période envisagée pour la réalisation de l'étude s'étale sur les mois de Octobre - Novembre 2021.

Le/la consultant/e ou la structure devra proposer un calendrier et un chronogramme d'activité couvrant 40 jours. Cette durée comprend toutes les étapes pour l'élaboration du document : revue documentaire, élaboration des outils, enquêtes de terrain, rédaction du premier draft du rapport et de sa version définitive.

Le travail devrait être livré au plus tard Lundi 15 Novembre 2021.

10. REMUNERATION

L'équipe d'évaluation devra assurer ses propres frais logistiques (déplacements, nourriture, logement et autres). L'équipe projet facilitera la prise des rendez-vous et l'organisation des réunions, de même que le travail du terrain.

En contrepartie de sa prestation, le montant net que le/a consultant/e ou la structure pourra percevoir sera versé selon la répartition suivante :

- 40% du montant net total à la signature du contrat ;
- 40% du montant net total à la présentation du rapport intermédiaire ;
- 20% à l'envoi et à l'acceptation de la version définitive du rapport de l'étude et tout autre livrable attendu.

11. COMPOSITION DU DOSSIER

Les dossiers de soumission d'offre devront être composés d'une lettre de soumission mentionnant le prix proposé pour la prestation et d'une offre technique et financière bien détaillée illustrant notamment :

OFFRE TECHNIQUE : Commentaires et analyse critique des TDR, compréhension du mandat (contexte, objectifs, attentes et résultats), approche méthodologique à utiliser pour assurer la prestation, résultats de l'étude, calendrier détaillé de l'étude depuis la première tâche jusqu'à la dernière, résumé des expériences les plus pertinentes en lien avec le mandat, curriculum vitae (CV) et attestation de bonne exécution de travaux précédents.

OFFRE FINANCIERE : détail des honoraires (unité, nombre, coût unitaire, coût total par ligne budgétaire et montant total de la proposition), détail des autres frais (transport et déplacement, hébergement, restauration, frais de secrétariat, per diem, et tout autre frais associé), proposition des modalités de paiement

12. SOUMISSION DE L'OFFRE

Les offres peuvent être envoyées en version électronique à l'adresse senegal-gcit@greencross.it ou déposées en version physique au siège de l'ONG Green Cross Italia à Ourossogui, RN2, Quartier Darou Salam (à côté du Collège) au plus tard jeudi 7 Octobre 2021.

Pour tout dossier de soumission, mentionner sur l'enveloppe ou dans l'objet du mail « OFFRE POUR L'EVALUATION FINALE DU PROJET PADAMER ».

Pour tout besoin de renseignement contacter l'ONG à l'adresse mail senegal-gcit@greencross.it ou au numéro 33/966 19 33.